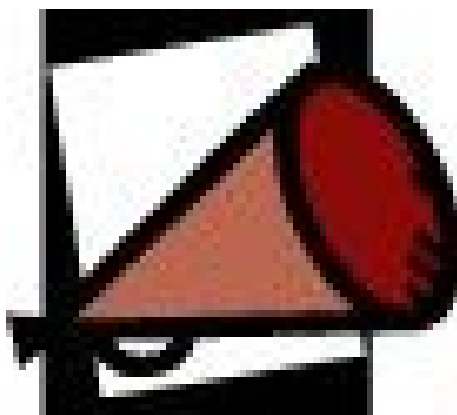


<https://www.pressegauche.org/Communaute-des-Etats-de-l-Afrique-centrale-Retour-a-l-ajustement-structurel>



# Communauté des Etats de l'Afrique centrale : Retour à l'ajustement structurel

- International - Afrique -



Date de mise en ligne : mardi 28 janvier 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**C'est en général sous de bons auspices que les six États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) [1] ont passé la première décennie du 21e siècle.**

Tiré du [site du CADTM](#).

Sans néanmoins être la plus performante des sous-régions africaines, selon les critères d'appréciation néolibéraux, avec un taux moyen de croissance du PIB appréciable (la Guinée équatoriale ayant même atteint une moyenne annuelle de 26,2 % de 2001 à 2005), un taux d'endettement public extérieur considéré comme assez viable, des réserves de change assez importantes. Pour la Guinée équatoriale et le Gabon un revenu national brut par habitant (à parité de pouvoir d'achat) les plaçant dans le peloton de tête africain, respectivement 1<sup>re</sup> - avec néanmoins plus de la moitié de la population vivant sous le seuil de pauvreté - et 4<sup>e</sup> - avec un tiers de la population en situation de pauvreté. La Guinée équatoriale, le Gabon et le Cameroun avaient même leur agenda pour l'émergence de leurs économies : respectivement 2020, 2025 et 2035. Seuls la Centrafrique et le Tchad appartenaient alors à la catégorie des pays les moins avancés économiquement.

### **La veille de Noël à Yaoundé**

Mais, en 2016, suite à la dégringolade des cours des matières premières, particulièrement ceux des hydrocarbures (2014) dont la rente est la principale source de recettes des trésors de quatre (Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad) de ces six États (le Cameroun bien que producteur de pétrole en dépend beaucoup moins que les quatre ; la Centrafrique, exportatrice de diamant et d'uranium, étant encore au stade de l'exploration pétrolière), ces États, gérés, par ailleurs, par des kleptocrates invétérés - transformant une part importante du bien public en propriétés privées, en capitaux privés, aux dépens des classes sociales populaires urbaines et rurales, empirant ainsi leur situation - ont connu des tensions budgétaires, voire ont plongé dans un marasme économique. L'endettement global des États de la CEMAC est passé de 12 à 50 % du PIB, de 2010 à 2016. Cela leur a finalement imposé le recours à l'endettement auprès du FMI et de la France, celle-ci étant la tutrice de la monnaie néocoloniale communautaire, le franc de la Coopération financière en Afrique centrale (FCFA) - franc de la Communauté financière africaine dans l'Union Économique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Il s'agit d'une sous-monnaie du franc français (FF) pour les colonies françaises instaurée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, ayant été adaptée à la "décolonisation" ou néocolonialisme - en intégrant des ex-colonies espagnole (Guinée équatoriale) et portugaise (Guinée-Bissau) -, et devenue, suite à la disparition dudit FF, celle de la monnaie de l'Union européenne, l'euro. La réduction des réserves de change de la CEMAC était à un niveau critique, faisant ainsi planer la menace d'une dévaluation monétaire. D'où la convocation d'un sommet extraordinaire des chefs d'État de la CEMAC, encadrés par la Directrice générale du FMI et le ministre français des Finances, à Yaoundé, le 23 décembre 2016, qui « avait pour objectif d'examiner la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC et d'adopter des mesures appropriées visant à juguler les effets néfastes du double choc pétrolier et sécuritaire, sur les économies de la sous-région » (Communiqué final du Sommet). À son issue a été adopté le principe d'un « ajustement structurel et vigoureux » adapté à la réalité de chacun des États. À l'instar du « choc sécuritaire » qui ne concernait que le Cameroun et le Tchad confrontés aux incursions de Boko Haram, la Centrafrique avait le problème de sa dizaine de milices armées en conflit entre elles, et avec l'État, s'en prenant aux populations.

### **De la menace de dévaluation du FCFA**

À Yaoundé, la dévaluation du FCFA de la CEMAC a été écartée, la reconstitution des réserves de changes devant être incluse dans les programmes des États. Cela a été considéré comme une "victoire" par les chefs d'État ayant en mémoire la dévaluation précédente - en Afrique centrale et en Afrique de l'ouest - du FCFA (de 50 % par rapport au FF), décidée en 1994 par la France, sous la pression d'un FMI ne supportant plus les tergiversations françaises concernant l'application de cette mesure d'ajustement structurel. Les États concernés ployaient alors sous le fardeau du remboursement de leur dette extérieure libellée en dollars, la dévaluation en avait doublé automatiquement le volume. Aux conséquences sociales nocives sur les classes sociales populaires des autres mesures d'ajustement structurel (gel des salaires des fonctionnaires, arrêt du recrutement par les fonctions publiques, arrêt de la subvention relative des produits agricoles, croissance du chômage subséquente à la fermeture ou la privatisation des entreprises d'État, etc.) ayant fait souffler le vent de la revendication populaire de la démocratie en Afrique, s'était ajoutée une hausse moyenne de 35 % des prix des produits de consommation courante. Ceux-ci étaient en général importés de la métropole néocoloniale. Ce qui avait fait une certaine publicité à la nature néocoloniale du FCFA - même si la dévaluation s'était aussi appliquée à d'autres monnaies des États sous ajustement structurel - dont la critique n'avait jusque-là presque pas d'audience [2]. Ce qui n'est plus le cas depuis, surtout pendant ces dernières années. La critique a gagné en audience, et s'est instauré un débat public, voire des manifestations anti-FCFA ont eu lieu. Par exemple, en octobre 2016, soit deux mois avant le sommet imprévu de Yaoundé, et trois mois avant le Sommet Afrique-France, programmé depuis longtemps, de la mi-janvier 2017, à Bamako avait été publié un ouvrage collectif critique du dudit FCFA (Sortir de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ? [3]), ayant bénéficié d'une certaine couverture médiatique (presses africaine francophone et parisienne mainstream).

À la veille d'un sommet Afrique-France placé sous le signe de la reconquête du terrain économique, considéré comme perdu [4], et dans lequel s'était impliqué de façon assez visible et audible le principal syndicat patronal français, le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), la dévaluation du FCFA de la CEMAC aurait été contre-productive. La CEMAC étant déjà un des espaces où se manifeste la percée économique de la Chine, étant devenue la première fournisseuse de trois des États [5], une grande créancière - contribuant ainsi à l'alourdissement de la dette extérieure de certains des États (par exemple en détenant le 1/3 de celui de l'État au taux d'endettement le plus élevé, 120 % du PIB, le Congo). Par ailleurs, au moment où d'autres puissances, à l'instar de la Chine ou des États-Unis, s'implantent militairement en Afrique, la France ne pouvait mettre des grains de sable dans son partenariat avec le Gabon, hébergeant la base militaire des « éléments français du Gabon » mais ayant esquissé des relations militaires avec la Chine aussi ; dans son partenariat avec le Cameroun qui est le « premier partenaire de la France en matière de coopération de sécurité et de défense » en Afrique centrale et dans le Golfe de Guinée [6], selon le ministère français des Affaires étrangères, ainsi qu'avec le Tchad où est installé le QG du dispositif Barkhane, mission militaire française, supposée lutter contre le terrorisme islamiste dans la zone sahélienne. Il avait été relevé qu'à l'occasion de ce sommet Afrique-France, le président français d'alors François Hollande n'avait pas discoursé sur le respect des règles démocratiques, violées en permanence par les chefs d'État de la CEMAC, autocrates et kleptocrates dont la majorité a au moins 30 ans de règne.

### « Bonnes résolutions » ... néolibérales

Quant aux autres mesures d'ajustement structurel néolibérales, à adapter à chaque situation nationale, que la presse africaine, généralement pro-capitaliste, a positivement présenté, il s'agissait, entre autres de « promouvoir la migration progressive vers le financement par les marchés de capitaux » selon le FMI dans son rôle de rabatteur du capital financier, d'« ajustements budgétaires nécessaires à un rééquilibrage maîtrisé, judicieux et progressif de leurs finances publiques », ce qui inclut, entre autres, plus de réduction des dépenses sociales, d'« améliorer substantiellement le climat des affaires en zone CEMAC », la mission d'un État néolibéral étant d'instaurer les meilleures conditions légales pour la réalisation de plus de profit pour les investisseurs privés, surtout les plus gros, en baissant par exemple les taxes en leur faveur compensée par plus de taxes pour les populations, d'« intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification de leurs économies pour les rendre moins vulnérables aux chocs exogènes, et plus compétitives face à la libéralisation des échanges commerciaux dans un monde ouvert », la diversification n'étant pas motivée par, l'acquisition de la souveraineté alimentaire par exemple, mais par la diversification productiviste des produits d'exportation, leur concurrence sur le marché mondial profitant

principalement aux transnationales, dont certaines auront, en amont, imposé, par exemple, à la petite production agricole, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), des semences génétiquement modifiées et autres poisons de l'agrobusiness, justifiés uniquement par une cupidité de surcroît écocide. Bref, plus de soumission, à l'accumulation du capital, de ces sociétés de la CEMAC dont les populations vivant sous le seuil de pauvreté, constituent officiellement du tiers à un peu plus que la moitié - beaucoup plus en réalité selon certain-e-s, eu égard à l'irrégularité, la rareté des enquêtes, aux critères fantaisistes, aux résultats maquillés, etc.

Quatre des six États (Cameroun, Centrafrique, Gabon, Tchad) exécutent depuis la mi-2017 des programmes adaptés d'ajustement structurel néolibéraux, sous la tutelle du FMI, qui les appuie en leur octroyant la Facilité élargie de crédit [7], par tranches, en fonction du progrès dans l'exécution. Aux deux retardataires - pour cause de culture apparemment plus retorse, de plus d'hostilité de kleptocrates à la "transparence" exigée par le FMI, de méfiance de certains créanciers à restructurer la dette, etc. - les quatre ont demandé, en 2018, de parvenir le plus vite possible à la conclusion d'un accord avec le FMI. La menace d'une dévaluation monétaire étant persistante, le « rapatriement intégral des recettes d'exportation » des ressources naturelles a été réitéré ; « là encore, les regards se tournent vers Brazzaville et ses importantes recettes pétrolières » [8], même si le cas de la Guinée équatoriale s'avère pire en la matière [9]. Il semble que le Congo s'y est engagé, car en cette fin du mois de juillet 2019, la Guinée équatoriale se retrouve unique mouton noir de la CEMAC, après la décision du FMI d'un accord avec le Congo (11 juillet 2019). Ledit accord faisant, entre autres, accéder le Congo à la Facilité élargie de crédit dont « le décaissement de la première tranche d'aide va pouvoir soulager les réserves de change » selon un économiste de la Coface cité par Jeune Afrique [10], contribuant ainsi à éloigner le spectre de la dévaluation du FCFA CEMAC.

Que Christine Lagarde (alors directrice du FMI) ait affirmé que ce n'est plus l'ajustement structurel du « FMI de papa » [11], il n'empêche qu'il s'agit encore de rendre les États coorganisateurs de leur dépossession économique, en faveur du capital privé, de l'irrationnelle rationalité marchande, à travers les privatisations qui continuent et les « réformes règlementaires facilitant les affaires » en progression dans la CEMAC depuis 2017, selon le classement Doing Business du Groupe de la Banque mondiale aux dépens des intérêts des classes populaires. Mais la gabegie caractéristique des entreprises d'État favorise une indifférence voire un soutien de l'opinion publique à leur privatisation, l'idéologie du privé comme moteur du développement étant actuellement en position hégémonique. Par exemple, la vente à la transnationale d'origine singapourienne Olam de 60 % des parts de l'État tchadien dans Coton Tchad a été bien reçue aussi bien par les salarié-e-s que par les petits producteurs.

### **Le FMI en préservateur et agresseur des "acquis sociaux"**

Le FMI se prétend même désormais soucieux « de préserver les acquis sociaux dans un contexte d'extrême fragilité économique et financière ». Ce qui semble confirmé, par exemple, par le paiement, en 2017, des arriérés de salaires de la fonction publique centrafricaine grâce à la Facilité élargie de crédit sur laquelle compte aussi le gouvernement congolais pour renouer (momentanément) avec le paiement des pensions des ancien-ne-s retraité-e-s, les plus récents départs à la retraite, depuis deux ans, n'étant même pas enregistrés. Le FMI acquiert ainsi, dans ces cas, une certaine image positive dans l'opinion publique. Cependant, c'est sous la tutelle du FMI que, par exemple, l'État tchadien avait procédé à la « recette de l'anticipation » - seize mesures d'ajustement structurel décidées en 2016, avant le sommet de Yaoundé - confirmée par le principe d'un « ajustement structurel et vigoureux » adopté à Yaoundé même, dont l'impact sur les couches sociales populaires était une régression de leurs revenus (réduction des salaires et des primes, suspension du paiement de la bourse étudiante, etc.) d'une part et d'autre part une hausse des prix des denrées de consommation courante, ayant provoqué des grèves de fonctionnaires, d'étudiants, des manifestations du mouvement des femmes, des consommateurs/consommatrices, de 2016 à 2019, malgré les attaques du pouvoir contre les droits et libertés syndicales et son instrumentalisation de l'insécurité occasionnée par la guerre avec Boko Haram.

Au Gabon, dans le nouveau programme d'ajustement structurel, est inscrite la réduction d'1/3 de la masse salariale

de la fonction publique (de 747 milliards de FCFA à 500 milliards), au nom d'une supposée « impérieuse nécessité de conduire des politiques budgétaires ciblées en matière de dépenses publiques afin de préserver les acquis sociaux dans un contexte d'extrême fragilité économique et financière » (FMI dixit). Alors que le FMI n'avait trouvé rien à redire aux 463 milliards de FCFA alloués à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football en 2017, les budgets de l'éducation, la santé, l'agriculture, secteurs déjà en situation déplorable, subissaient des coupes claires. C'est dans cette dynamique d'ajustement structurel que le gouvernement gabonais a annoncé, fin mars 2019, la "réforme" des critères d'attribution de la bourse aux bachelier-e-s, en la réservant à celles et ceux ayant au plus 19 ans (dans un système scolaire où le taux de redoublement est parmi les plus élevés au monde) et obtenu 12/20 de moyenne au bac. Les autres bachelier-e-s tenant à faire des études universitaires devraient alors recourir à l'endettement étudiant auprès des banques (un mécanisme de production d'individus surendettés avant leur entrée hypothétique sur le marché du travail qui s'avère en crise aux États-Unis depuis quelques années). Ce qui est, évidemment, impossible pour celles et ceux appartenant aux classes sociales populaires gabonaises/africaines, ne pouvant réunir les conditions d'accès à quelque emprunt bancaire, confronté-e-s à une discrimination censitaire, les dissuadant ainsi d'envisager des études universitaires. C'est une expression de la conception néolibérale de l'accès à l'enseignement supérieur propagée par ce FMI. Mais, après deux semaines de mobilisation des élèves, le gouvernement a fini par reculer. Ce qui s'est aussi passé ailleurs, plus d'une fois, depuis les années 1980-1990, d'ajustement structurel par le « FMI de papa ». La vigilance devant être de mise, car ce qui n'a plus été réalisé sous cette forme contre cette fraction de la jeunesse pourra revenir sous une autre forme. Voire cette part de réduction budgétaire sera envisagée contre d'autres acquis sociaux, aux dépens d'autres catégories sociales populaires. Elle ne le sera jamais aux dépens de l'intérêt général de la classe dominante (d'origine locale aussi bien qu'étrangère). Le FMI y veille.

Le souci de « préserver les acquis sociaux », d'une « croissance plus inclusive », etc., exprimé dans les nouveaux programmes d'ajustement structurel, toujours néolibéraux, cache mal la nocivité sociale fondamentale de ceux-ci, contre les classes sociales populaires. Le FMI n'a pas changé sa nature de coorganisateur de la reproduction de l'ordre inique dominant. Ainsi, la préservation des acquis sociaux, l'acquisition d'autres droits sociaux ne peuvent l'être que par l'organisation, dans chaque pays et dans la communauté sous-régionale, de la solidarité parmi les différentes catégories sociales ciblées, socialement agressées, victimes, fragmentairement, de l'ajustement structurel néolibéral ; par leur auto-organisation - en vue de leur auto-émancipation - contre l'alliance différenciée entre les gouvernements [12], avec leur technocratie communautaire, au service des intérêts des minorités sociales et les technocraties de l'ordre néolibéral (FMI et consorts).

Cet article est tiré du n° 77 de l'AVP (Les autres voix de la planète), « Dettes aux Suds » disponible à : <https://www.cadtm.org/Dettes-aux-Suds>

### Notes

[1] Ces États font, par ailleurs, partie de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), avec l'Angola, le Burundi, la République démocratique du Congo, le Rwanda et Sao Tome-et-Principe.

[2] L'ouvrage critique de référence dans la deuxième moitié des années 1980 était celui laissé par l'économiste camerounais Joseph Tchundjang Pouemi : Monnaie, servitude et liberté. La répression monétaire de l'Afrique, Paris, Jeune Afrique, 1985.

[3] Kako Nubukpo, Martial Ze Belinga, Bruno Tinel, Demba Moussa Dembele (coord. par), Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc Cfa ? Paris, La Dispute, octobre 2016.

[4] Jean Batou, « Le redéploiement de l'impérialisme français en Afrique et la sidération humanitaire de la gauche », Inprecor n° 601/602, janvier-février 2014, p. 33-43.

[5] Certes, en matière commerciale, il n'y a pas que la Chine : « La perte de terrain de la France résulte à la fois de la montée en puissance des pays émergents et des nouvelles ambitions de certains pays européens [Belgique, Pays-Bas, Italie, etc.] sur le continent africain », selon une Note de l'Ambassade de France au Cameroun ayant pour objet « Les échanges commerciaux entre la France et la CEMAC », 18 février 2019.

[6] Le golfe de Guinée est cette zone côtière atlantique et pétrolière qui va de l'Angola au Liberia dans laquelle la France et les États-Unis ont décidé de jouer les gendarmes contre les pirates qui attaquent les plateformes pétrolières.

[7] C'est l'ancienne Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, une « aide » (comprendre un prêt) sans intérêt censée viser, entre autres, la préservation des « dépenses sociales et les autres dépenses prioritaires », selon la Fiche de la Facilité élargie de crédit, sur le site du FMI : <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/ecff.htm>.

[8] RFI, « CEMAC : Brazzaville et Malabo sous pression », 27 octobre 2018. Rapatriement qui n'était pas réalisé à la mi-mai à en croire, l'article « Le manque de devises se fait sentir en Afrique centrale [CEMAC] », Agefi, 12 mai 2019. Il est possible que le Congo qui a appliqué certaines mesures et a obtenu en mai 2019 la restructuration (du 1/3) de sa dette par la Chine rejoigne les quatre autres à l'issue du conseil d'administration du FMI de juillet 2019, pouvant ainsi accéder à la première tranche de la Facilité élargie de crédit.

[9] La Guinée équatoriale n'est pas encore arrivée au bout de son processus d'adhésion à l'Initiative pour la transparence des industries extractives, une conditionnalité actuelle du FMI. Sur la question des données, de la transparence en Guinée équatoriale, cf par exemple, Human Rights Watch, « Une manne tombée du ciel ? Comment la santé et l'éducation paient le prix des opérations entre apparentés en Guinée équatoriale », juin 2017. Elle aurait réalisé quelques progrès en matière de publications de données macroéconomiques (IMF « Equatorial Guinea Implements the International Monetary Fund's Enhanced General Data Dissemination System », Press Release N° 19/185, May 29, 2019).

[10] Marjorie Cessac et Nelly Feualdes, « Le FMI valide un programme d'aide au Congo-Brazzaville », JeuneAfrique.com, 12 juillet 2019,

[11] Christine Lagarde (interviewée par Alain Faujas), « Nous ne sommes plus le FMI de papa », Jeune Afrique, 29 mai 2014, <http://www.jeuneafrique.com/9590/economie/christine-lagarde-nous-ne-sommes-plus-le-fmi-de-papa/>.

[12] En général, les oppositions politiques candidates au pouvoir ainsi qu'une grande partie de la "société civile" de la sous-région ne sont pas critiques du néolibéralisme coorganisé par le FMI, voire ces organisations de la société civile en attendent le rôle de superviseur ou garant de l'instauration d'une « croissance plus inclusive », d'un « développement inclusif ». D'où le rôle complice de sentinelles locales de la fallacieuse « bonne gouvernance » qu'en attend le FMI. Ce qui manifeste la portée de l'hégémonie du néolibéralisme, du capitalisme.